

2L HOLDING
Société à responsabilité limitée au capital de 320 000 euros
Siège social : 27 avenue Georges Clémenceau - 59400 ESTOURMEL
529 833 469 RCS DOUAI

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 134 330,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	134 330,45 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 3,59 euros par part	115 000,00 euros
Le solde	19 330,45 euros

En totalité au compte « Autres réserves »

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 115 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 1^{er} novembre 2025.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

LL

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2022 :

34 690,00 euros, soit 1,08 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 34 690,00 euros

- Exercice clos le 31 mars 2023 :

34 690,00 euros, soit 1,08 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 34 690,00 euros

- Exercice clos le 31 mars 2024 :

71 107,00 euros, soit 2,22 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 107,00 euros

**Certifié conforme
La Gérance**



Désignation de l'entreprise SARL 2L HOLDING		27 Avenue Georges Clemenceau		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		59400 ESTOURMEL			
SIRET		5 2 9 8 3 3 4 6 9 0 0 0 2 4		Durée de l'exercice en nombre de mois * 12	
				Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 31032025	
				Exercice N-1 clos le 31032024	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	10 000	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	375 013	366 455
	Total I (5)	044	048	385 013	366 455
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070		
		072	074	436 212	605 839
	Valeurs mobilières de placement	080	082	1 163 448	1 056 768
	Disponibilités	084	086	310 182	144 401
	Charges constatées d'avance *	092	094	447	134
	Total II	096	098	1 910 288	1 807 142
	Total général (I + II)	110	112	2 295 301	2 173 597
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		369 000	369 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		33 000	33 000
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		1 585 150	1 300 799
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		134 330	355 458
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		2 121 480	2 058 257
Provisions pour risques et charges	154				
Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 292	1 338
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 340)	172		4 269	4 559
	Comptes courants d'associés	173		88 075	56 067
	Autres dettes	175		65 185	53 376
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		163 821	115 340	
Total général (I + II + III)	180		2 285 301	2 173 597	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195		
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182		8 558
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 2L HOLDING		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31032025		Exercice N-1 clos le 31032024		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	{ 209 215 217	214	
					218	
					222	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				224	
	Production immobilisée *				226	
	Subventions d'exploitation reçues				230	10 924
Autres produits				232	17 402	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234	10 924	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		
	Variation de stock (marchandises) *			238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	11 759	14 501
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		246	27	26
	Rémunérations du personnel *			250	18 577	18 564
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		262	2	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	30 365
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(19 440)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	169 136	
	Produits exceptionnels (IV)			290	327 610	
	Charges financières (V)			294	3 215	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	83 000
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	12 150	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	134 330
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	134 330	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	12 150	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	30 045	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991				
ZFA NG (44 quaterdecies)		345				
Zone franche urbaine (44 octies A)		987				
Investissements et souscriptions outre-mer		344				
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)			138			
Zones de développement prioritaire (art. 44 septdecies)			992			
dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	649					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	65 601	
Bénéfice col. 1				354		
Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	65 601	
Bénéfice col. 1					372	
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 285 301 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 180 061 euros** et un total **charges de 45 730 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 134 330 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	10 000					10 000
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000					10 000
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	366 455		8 558			375 013
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	366 455		8 558			375 013
TOTAL	376 455		8 558			385 013

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	10 000			10 000
Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000			10 000
TOTAL	10 000			10 000

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 029	1 029	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	435 183	435 183		
Charges constatées d'avances	447	447		
	TOTAL DES CREANCES	436 659	436 659	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 292	6 292		
	Personnel et comptes rattachés	279	279		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	2 650	2 650		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 340	1 340		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	88 075	88 075		
	Autres dettes	65 185	65 185		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	163 821	163 821		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		88 075			